

BEYROUTH

Liban: une nouvelle loi redonne espoir aux proches de disparus de guerre

Par AFP ,publié le 28/11/2018 à 18:45 , mis à jour à 18:45



Des proches de personnes ayant disparu pendant la guerre du Liban montrent leurs photos lors d'une conférence de presse le 28 novembre 2018 à Beyrouth [afp.com/JOSEPH EID](https://www.afp.com/JOSEPH EID)

Beyrouth - Des familles libanaises dont les proches ont disparu pendant la guerre civile dans leur pays ont affirmé mercredi à Beyrouth qu'ils avaient désormais, après le vote récent d'une loi, l'espoir de connaître la vérité sur leur sort.

Le 12 novembre, le Liban a pour la première fois adopté une loi visant à enquêter sur le sort de milliers de personnes disparues durant la guerre ayant déchiré le pays entre 1975 et 1990 et à réclamer des comptes auprès des responsables.

Le texte prévoit la création d'une commission chargée de récolter des informations sur les personnes disparues, recueillir des témoignages et décider quoi faire avec les fosses communes.

"Cette loi consacre notre droit à savoir", s'est félicitée Wadad Halwani, présidente du comité des familles de personnes disparues et kidnappées, lors d'une conférence de presse dans un jardin du centre-ville de Beyrouth.

Le texte *"instaure une autorité indépendante (...) pour donner à chaque famille une réponse complète sur le sort de leurs disparus"*, a-t-elle ajouté.

"C'est ce que veulent les familles. Elles ne veulent rien de plus et n'acceptent rien de moins", a-t-elle martelé.

Depuis 2005, Mme Halwani et d'autres militantes campent dans une tente dans un jardin devant le siège des Nations unies à Beyrouth pour réclamer que la lumière soit faite sur le sort de leurs proches.

Mercredi, beaucoup de ces femmes étaient présentes à la conférence de presse, brandissant des photos de leurs fils ou époux au sort inconnu.

Elles attendent désormais la formation d'un gouvernement, qui traîne depuis des mois, afin que la commission puisse être créée et ses membres nommés, selon Mme Halwani.

La guerre du Liban a fait plus de 150.000 morts, tandis que 17.000 personnes sont toujours portées disparues, selon les chiffres officiels.

Parmi ces dernières figurent des dizaines ayant été transférées vers la Syrie durant la guerre et au début des années 1990.

"Toute personne qui sait quelque chose - quel que soit son poste ou son rôle - doit se rendre auprès de l'autorité (la commission, ndlr) dès qu'elle est établie et partager l'information", a-t-elle insisté.

Des commissions chargées d'enquêter sur les disparus de la guerre ont déjà été créées par décrets ministériels dans les années 2000 sans toutefois aboutir à des résultats concluants.

"Il faut de l'audace, du courage et du sérieux pour que nous puissions tourner la page", a souligné à l'AFP Ziad El-Kadri, un député ayant soutenu la nouvelle loi.